

Journal communal d'information
édité par la Municipalité du
Mont-sur-Lausanne

Responsable:
M. D. Grosclaude, syndic

Rédaction:
Greffe municipal

Impression:
J.-P. Hauswirth, Le Mont



AUX 4 COINS DU MONT

Billet du syndic

Votations fédérales et cantonales

Avec les votations fédérales et cantonales du 2 juin prochain, le canton introduira un nouveau système de vote. Une campagne d'information s'est déroulée durant le mois de mai, et toutes les électrices et électeurs de la commune ont reçu une circulaire signée du Bureau du Conseil communal et de la Municipalité les informant de cette nouvelle manière de voter.

Dans la semaine du 6 au 11 mai, vous avez reçu à votre domicile tout votre matériel de vote avec la carte civique valable uniquement pour ces votations fédérales et cantonales, ainsi que l'enveloppe dans laquelle vous devez mettre tous les bulletins sur lesquels vous aurez voté. L'enveloppe qui contenait tout ce matériel doit être utilisée pour envoyer celle contenant les bulletins de vote et votre carte civique, à la commune.

Pour le retour à la commune vous avez quatre possibilités:

1. Vous affranchissez l'enveloppe et la postez de manière à ce qu'elle arrive à l'administration communale le 31 mai à 12h30 au plus tard.
2. Vous passez n'importe quand, mais avant le dimanche 2 juin à 12h00 au plus tard, la glisser dans la boîte aux lettres de l'administration communale qui se trouve près de l'entrée du poste de Police du bâtiment communal.
3. Vous passez à l'administration communale du lundi au vendredi de 08h00 à 11h30 ou de 13h30 à 16h30 pour la déposer dans l'urne à votre disposition.
4. Vous allez la déposer au bureau de vote du collège du Mottier, dimanche 2 juin de 10h30 à 12h00.

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler que le bureau de vote situé dans le collège du Mottier ne sera plus ouvert le

vendredi et le samedi soir. **A partir du 2 juin il ne fonctionnera que le dimanche de 10h30 à 12h00.**

Feu bactérien

La Station cantonale d'arboriculture a fait le bilan de la campagne 2001. 177 échantillons ont été analysés, 61 étaient infectés par la bactérie, dont 57 cotonéasters salicifolius. Des foyers d'infection ont été trouvés dans les communes suivantes du district de Lausanne: Epalinges, Jouxteins-Mézery, Lausanne, Le Mont, Paudex, Prilly, Pully.

Une nouvelle campagne de dépistage et d'élimination des cotonéasters est prévue au Mont au mois de juin. Elle sera effectuée par MM. Barras et Chaillet, collaborateurs de l'équipe des domaines et forêts, assistés des responsables de l'entreprise Jardins et Paysages.

Il s'agira de contrôler les foyers éradiqués, afin de s'assurer qu'il n'y ait ni repousses ni nouveaux drageons aux endroits où des plantes ont été supprimées. Il faudra également contrôler l'état sanitaire de toutes les plantes hôtes situées dans les alentours de ces foyers, dans un périmètre que la Station Cantonale d'Arboriculture doit encore définir. Enfin, les plantes sensibles qui n'auraient pas été éliminées l'année dernière le seront par ces personnes lors de leur passage dans les jardins.

Nouveaux locaux pour les pompiers

Dans le courant du mois d'avril, le corps des sapeurs-pompiers a pris possession de ses nouveaux locaux situés à la route du Jorat. Cela leur permet de disposer en un seul lieu de tous leurs véhicules et de leur matériel qui étaient jusque-là réparti dans différents endroits de la Commune. L'inauguration de ces locaux est prévue à fin septembre, en même temps que la revue des pompiers. Les dates seront publiées en temps voulu, afin de permettre à chacun de visiter ces locaux et d'assister à la revue bisannuelle de notre corps de sapeurs-pompiers.

Accueil des requérants d'asile

Le 25 mars dernier, le Conseil d'Etat prit un Arrêté réglant l'accueil des personnes relevant du droit d'asile compte tenu de la pénurie de places d'hébergement. Cet Arrêté lui permet de décider de la répartition de ces personnes dans les communes. Celles-ci doivent notamment mettre à disposition les constructions de Protection Civile pour héberger ces personnes. Se basant sur ces dispositions légales, le Groupe Inter-service de Coordination en matière d'Asile a demandé à la Municipalité de mettre à disposition de la FAREAS l'abri de protection civile de Crétaleson.

La Municipalité a accepté de mettre à disposition cet abri pour une durée maximale de trois mois afin d'y héberger au maximum une quarantaine de femmes et d'enfants. Elle demande également qu'une surveillance y soit assurée 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Au moment où ses lignes sont rédigées, rien n'est encore conclu entre les Autorités municipales d'une part et le GICA et la FAREAS d'autre part. Dès que nous en saurons plus, nous informerons la population.

Daniel Grosclaude
Syndic

Reflets du Législatif

Au soir du lundi 22 avril 2002, le Conseil communal a tenu sa seconde séance de l'année, sous la présidence de M. Gérard MOJON et en présence de la Municipalité emmenée, pour l'occasion, par M. André GUXE, Vice-Syndic.

Motion Pierre CUCHE et consorts

C'est à l'unanimité que le Conseil communal a accepté cette motion qui demande la mise en place d'une commission d'étude de la qualité et des coûts de l'informatique communale.

Celle-ci, composée de membres aux compétences spécifiques, sera chargée de se pencher tout particulièrement sur l'examen du matériel et des logiciels ainsi que sur les problèmes liés à la consultance, à la formation et aux Télécom. Le texte des motionnaires proposant la composition de dite commission, à savoir MM. les conseillers communaux Pierre CUCHE, Valentin BORIN, Jean-Marc PETERMANN, Jean-Michel VUILLIOMENET et Philippe VAUCHER, ces derniers sont élus, le Conseil n'ayant formulé aucune autre proposition.

Travaux dans la Commune

Assainissement du voûtage du Rionzi. Construction d'un collecteur d'eaux usées entre le chemin de la Lanterne et le chemin de Maillefer

Après audition du rapport de la Commission ad hoc et de celui de la Commission des Finances, le Conseil Communal a décidé à l'unanimité moins 2 abstentions, d'accorder à la Municipalité l'autorisation d'entreprendre les travaux d'assainissement du voûtage du Rionzi et de lui allouer, pour ce faire, un crédit de **Fr. 750'000.-**, montant à financer par les liquidités courantes de la Commune ou par voie d'emprunt.

Service des taxis

Création d'une association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du Service des taxis

Après avoir entendu le rapport de la Commission désignée pour examiner cet objet et non sans en avoir longuement débattu, c'est à la majorité, avec 3 oppositions et 11 abstentions, que le Conseil a décidé d'approuver la création d'une association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis, de même que les statuts de dite association.

Demandes de naturalisations

Consécutivement à la lecture du rapport rédigé par la Commission des naturalisations, le Conseil communal a décidé d'accorder la bourgeoisie de la Commune du Mont-sur-Lausanne à :

- M^{lle} Caroline Synnove PRUVOT, d'origine française.
- M. Christophe Denis PRUVOT, d'origine française.
- M^{me} Carmelina ORSINO et ses deux enfants Luca et Deborah, d'origine italienne.

Communications de la Municipalité

Bâtiment du Feu

M. le Municipal André GUËX a informé le Conseil que le samedi 20 avril dernier les pompiers ont emménagé dans leurs

nouveaux locaux sis à la route du Jorat, où ils pouvaient s'annoncer opérationnels dès 18 h 00. Il a en outre ajouté que, disposant maintenant d'un local approprié à son stationnement, la Commune bénéficiera d'un nouveau véhicule du feu mis gracieusement à disposition par l'ECA.

Accueil de réfugiés

Se référant à l'Arrêté du Conseil d'Etat du 25 mars courant, obligeant les communes à ouvrir leurs abris de Protection civile pour l'hébergement de réfugiés, la FAREAS ne disposant plus de logements en suffisance, M. André GUËX a rappelé que notre Commune figurait en première place sur la liste des candidats susceptibles de mettre leurs infrastructures à disposition. Des informations plus précises quant à la nécessité et la date d'une éventuelle occupation des locaux de notre commune faisant toutefois encore défaut, M. le Vice-Syndic a assuré que la Municipalité ne manquerait pas d'informer la population dès qu'elle disposerait d'éléments nouveaux en la matière.

La secrétaire
Nicole Pétermann

De la Municipalité

Avis à la population

Nous informons la population du Mont, que l'horaire d'ouverture des portes de l'Administration communale sera modifié durant la période estivale.

En effet, nous avons constaté que l'ouverture prolongée le lundi soir jusqu'à 18 h 30, à votre service depuis 4 ans, n'était que rarement usitée. C'est pourquoi durant la période du 5 juillet au 26 août 2002, l'horaire normal sera appliqué également le lundi soit **de 8 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30**.

Nous vous remercions de votre compréhension, et vous souhaitons d'ores et déjà un bel été.

Transports publics de la région lausannoise

Dès le 1^{er} juin 1985, les personnes domiciliées au Mont, sur présentation d'une carte de légitimation attestée par notre bureau du Contrôle de l'habitant, bénéficiaient du tarif « indigène », sur la ligne devenue aujourd'hui 60. La participation financière de la Commune était de l'ordre de **Fr. 22'000.-** par année.

Récemment, soit par lettre du 7 décembre 2001, la Direction des Transports publics lausannois nous a signifié que cette tarification particulière n'était plus pratiquée depuis l'introduction du tarif « espace », entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2001.

Cette information a pour objectif de clarifier une situation en confirmant

que cette modification ne résulte pas d'une décision de l'Exécutif communal.

La Municipalité

De notre Paroisse

Café-contact jeudi 6 juin 2002

Voilà déjà notre dernier café-contact de la saison 2001-2002.

C'est aussi notre sortie « spéciale » de l'année. Nous visiterons les nouveaux ateliers de la Fondation des Oliviers à Rionzi.

Rendez-vous à 08 h 45 sur le parking de l'église.

Bienvenue à toutes celles qui voudront passer un moment en compagnie... Et découvrir un nouveau lieu de notre commune.

Fête de l'alliance dimanche 23 juin 2002

Jour de fête à l'église du Mont pour tous ceux qui désirent affirmer leur engagement envers Dieu. Cela peut être la confirmation du baptême vécu enfant, le baptême ou un engagement plus spécifique.

Lors de cette célébration, M^{mes} Nadine Gaillard et Esther Pittet présenteront la troisième tapisserie liturgique. La couleur dominante est le vert, déterminant ainsi le « temps ordinaire ».

Nous pourrons ainsi admirer avec reconnaissance le magnifique travail effectué avec patience durant des heures pour inspirer notre méditation et embellir notre lieu de culte.

Pentecôte

Pentecôte, événement ultime que Dieu offre aux êtres humains pour témoigner son Amour.

Jésus s'est fait homme à Noël, a donné sa vie sur la croix à Pâques rétablissant la relation avec Dieu qui envoie sur nous une puissance, le Saint-Esprit.

Cet Esprit est capable de fendiller, fissurer, ébranler tous les murs que l'homme construit pour se protéger des souffrances, qu'elles soient morales ou physiques.

Cet Esprit est capable de transformer ma tristesse en joie, de renouveler mon intelligence, de changer ma vie.

Cet Esprit qui, comme une carte de visite, laisse un petit signe à celui que Dieu veut toucher.

Cet Esprit qui remplit chacun pour le rendre conscient de la présence et de la bonté de Dieu.

Pentecôte, c'est le mystère extraordinaire de Dieu qui vient en chacun de nous.

Pour la paroisse
Chantal Romy



M. et Mme Dung et Thikung Chanchaleune

Photo: C. Frioud

Nos jubilaires

Noces d'Or

Début juillet 1980, au terme de diverses démarches et grâce au soutien de personnes dévouées, la Commune du Mont accueillait une famille de 16 personnes en provenance du Laos. A cette époque, ce sont 14 familles de collaborateurs de l'Hôpital de Luang-Prabang qui purent ainsi gagner notre pays. Il n'y a pas lieu ici d'évoquer ces années passées dans le Sud-est asiatique.

Les enfants, dont les plus jeunes n'étaient âgés que de un à dix ans, ont grandi, ils ont effectué des apprentissages et suivi diverses formations professionnelles, ils ont fondé de nouvelles familles, pour finalement, à ce jour, se retrouver à 31, pratiquement tous domiciliés au Mont.

bref rappel des événements pour situer **M. et Mme Dung et Thikung CHANCHALEUNE**, les parents, qui célébraient, ce 15 février 2002, leur **50^e anniversaire de mariage**.

M. Charles Bratschi, municipal, accompagné du soussigné, avait l'agréable mission de présenter aux heureux jubilaires, les vœux et félicitations de l'Exécutif communal. Pour la délégation municipale, ce fut l'occasion d'apprécier, et le mot n'est pas excessif, la gastronomie laotienne, divers mets ayant été préparés par M. et Mme Chanchaleune.

A ce jour, nombreux sont les membres de cette grande et belle famille qui ont sollicité et obtenu la bourgeoisie de la Commune du Mont et la naturalisation suisse. Il faut souligner que ces personnes se sont particulièrement bien intégrées, notamment en participant à l'activité des Sociétés locales (football, tennis, pétanque, volley-ball).

Nous tenons à remercier ce couple fort sympathique, discret, mais accueillant et chaleureux, en lui souhaitant encore de belles et nombreuses années en

notre Commune où nous aurons toujours plaisir à le rencontrer.

C. Frioud
Secrétaire mcpl

90^e Anniversaire

Agréable et chaleureuse rencontre, ce 11 avril dernier, au domicile de **Mme Alice BÜHLER**, au Grand-Mont, à l'occasion de son **90^e anniversaire**. La jubilaire était entourée de son fils Marcel et de son épouse, et de l'un de ses deux petits-fils, rentré récemment des Etats-Unis où il effectuait un séjour professionnel.

M. André Guex, municipal, apporte les vœux et félicitations de l'Autorité communale, accompagné, pour la circonstance, du secrétaire soussigné.

Née à Manlout le 31 mars 1912, née Anneler, Alice épousait Henri Bühler en 1931; en juillet 1932, son mari était nommé cantonnier au Mont, la Municipalité d'alors étant présidée par M. le Syndic André Serment. Au service de l'Etat durant 44 années, le pré-nommé bénéficia d'une retraite bien méritée, durant 14 années.

Alice Bühler évoque quelques souvenirs: l'arrivée de l'électricité au Mont, l'époque où la Commune du Mont ne recensait que... 4 véhicules à moteur! Lorsqu'elle confirme, la volée totalisait 32 communicants et communicantes; ils ne sont plus que quatre à pouvoir se retrouver. A. Bühler a travaillé comme blanchisseuse puis plus simplement, a « fait des ménages ». Elle fut également membre fondatrice des « Amis des 4 Coins ».

Alice Bühler surprend son entourage par sa vitalité, sa parfaite lucidité, sa bonne humeur communicative. Nous tenons à la remercier très vivement de ces agréables instants passés en sa compagnie, lui renouvelons nos vœux de santé et lui souhaitons de pouvoir partager encore de paisibles années en notre Commune!

C. Frioud
Secrétaire mcpl

90^e Anniversaire

Fin août 1993, nous avons adressé nos vœux et félicitations à M. et Mme Ami et Gilberte MERMOD à l'occasion de leur 50^e anniversaire de mariage. Plus récemment, soit le 30 avril, nous rencontrons à nouveau ce couple fort sympathique, pour fêter le **90^e anniversaire de M. Ami Mermod**, né le 30 avril 1912. Il appartenait à M. Jean-Claude Noverraz, municipal, de présenter les vœux de l'Exécutif communal.

Rappelons brièvement que M. Ami Mermod a effectué un apprentissage de mécanicien sur machines de bureau. A la retraite depuis quelques années, Ami Mermod apprécie notre Commune dont il est résidant depuis 1951. S'il a, petit à petit, renoncé aux échecs, tandis que l'effectif des « contemporains » rétrécit, Ami Mermod voit s'échelonner les jours, paisiblement, amateur de mots croisés et de petites randonnées quotidiennes qui nous permettent de le rencontrer aux abords de Crétalaison.

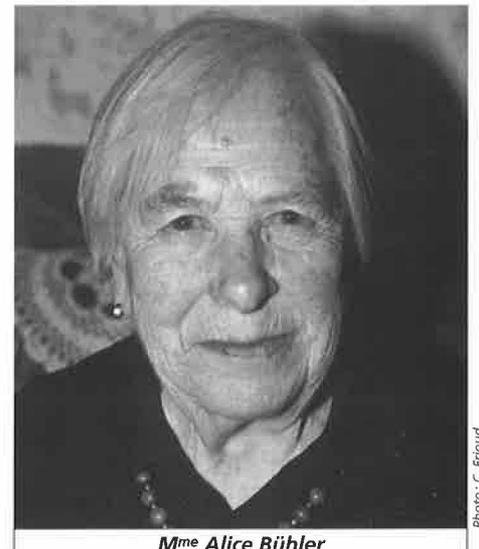
Au terme de cette sympathique rencontre, en présence de son épouse et de ses deux fils, nous ne pouvons que réitérer nos félicitations et nos vœux les meilleurs pour encore de belles années de vie montaine.

C. Frioud
Secrétaire mcpl



M. Ami Mermod

Photo: C. Frioud



Mme Alice Bühler

Photo: C. Frioud

A savoir

Exposition à la Paix du Soir

Dès le 15 juin, les portes de la Paix du Soir s'ouvriront pour présenter une exposition de peintures à l'huile, exécutées à la bouche, par M. Serge Winkelmann.

M. Winkelmann est le petit-fils d'une des résidentes de l'établissement. Il est devenu tétraplégique suite à un accident survenu en 1980. Durant sa rééducation, il commence à dessiner avec la bouche. Il réalise ensuite quelques aquarelles, mais c'est la technique de peinture à l'huile qui lui donne le plus de satisfaction.

Cette exposition sera visible à la Paix du Soir tous les jours, de 14h00 à 17h00, du 15 juin au 28 juillet.

Cécile Inauen

Ecole de musique du Mont fondée par Simone Bernard

Prochaine rentrée en septembre 2002.

Cours d'initiation musicale Carl Orff (entre 5 et 7 ans):

- Piano, violon, guitare classique et électrique, flûte à bec et traversière, batterie, solfège, clarinette, saxophone et orgue

Tous les cours sont données par des professeurs diplômés du Conservatoire.

Les cours ont lieu aux Collèges du Grand-Mont et du Mottier A et B.

Renseignements et inscriptions dès à présent: tél. 021 625 26 76, lundi, mardi, jeudi entre 09h30 et 11h30 (excepté pendant les vacances scolaires), fax 021 625 55 84.

Direction: Régis Monnier.

Prochaine audition publique, **le mercredi 12 juin à 18h00** précises à l'Aula du collège du Mottier B.



Garderie au Mont

Prochaine assemblée générale de l'Association pour la création d'une garderie au Mont

Mardi 18 juin 2002 à 20h15 à la salle de Paroisse du Mont

*Pour l'association
Michèle Bruttin
Présidente*

Nouveau au Mont

Espace massage - Harmonie

M^{me} Chantal Von Büren vous propose des massages thérapeutiques, elle se déplace pour toutes consultations privées, sur rendez-vous.

Renseignements: ch. de la Perrause 3, 1052 Le Mont, tél. 021 652 58 61.

Le conseil du vétérinaire

Lorsque l'organisme est surchargé, les organes d'élimination, le foie et les reins se fatiguent. Les déchets restent dans le corps, se transforment en toxines qui perturbent le métabolisme. La vie trop sédentaire, les excès ou déséquilibres alimentaires, la pollution, les produits chimiques, etc., sont des exemples de facteurs de surcharge.

L'organisme ainsi encrassé va chercher à éliminer ses propres toxines par les voies annexes comme la peau (eczéma, prurit), les voies respiratoires par des sécrétions anormalement abondantes des muqueuses (sinusite, rhinite, asthme) ou les intestins (diarrhées). Il est, en outre, beaucoup plus sujet aux maladies. C'est pourquoi, dès l'apparition des premiers symptômes ou mieux encore, en prévention, un bon drainage peut s'avérer salutaire. Pour cela, la première mesure à prendre est d'alléger l'alimentation. Puis de stimuler l'activité du foie et des reins grâce à des préparations spécialement conçues pour les animaux, à base de plantes ou d'oligo-éléments combinés, fournies par le vétérinaire. Enfin, il est important que l'animal « drainé » boive beaucoup d'eau pour aider le travail des reins. Il arrive que certains animaux, particulièrement les chats, ne boivent pas d'eau spontanément. Il faudra alors « mouiller » la nourriture ou ajouter du lait à l'eau afin d'assurer une bonne hydratation.

Dr L. Walter

De nos sociétés



Tennis-Club Le Châtaignier

Soirée, jeux et lots

Le 10 avril, le club-house a fait salle comble pour la traditionnelle soirée jeux et lots du tennis-club. Si les plus

chanceux sont repartis les mains pleines, le suspense a duré toute la soirée et chacun a espéré repartir avec un fromage à raclette, un panier garni, une bouteille de vin, une montre, un bon cadeau... Un grand merci à nos donateurs sans qui cette soirée n'existerait pas.

Journée d'ouverture

Une fois n'est pas coutume, Jean Rosset était présent parmi nous pour la journée d'ouverture de la saison d'été 2002 qui s'est déroulée le dimanche 14 avril. Près de 80 personnes ont partagé le succulent rôti tourné à la broche par notre ami Rodolphe Von Wartburg. Tout le monde a pu montrer l'état de sa « forme tennistique » lors des nombreuses parties de doubles où adultes et enfants ont donné de leur meilleur. Un mot d'ordre pour cette journée, plaisir et bonne humeur.

Tournoi interne Club Cup du 19 au 21 avril

28 inscriptions pour le tableau masculin et 14 dames dans le tableau féminin, une grande réussite pour cette compétition officielle qui avait lieu pour la première fois en début de saison. Les compétiteurs ont montré qu'ils étaient fin prêts pour les interclubs. Beaucoup de parties ont été acharnées et indécises jusqu'au dernier point joué. Bravo à toutes et à tous. Les finales se dérouleront le jeudi 6 juin. Elles opposeront D. Cavin à H. Burgener chez les hommes et Z. Hlobil à V. Blanc chez les dames.

G. Monney

Société de Tir du Châtaignier

Mercredi 17 avril 2002, les comités et les membres des sociétés de tir du Mont ainsi que de Cugy, se sont réunis pour réaliser le rapprochement tant attendu des deux sociétés, afin de garantir la continuité et de maintenir la pratique de leur sport favori au stand de tir de la place du Châtaignier. C'est à la majorité des membres présents que les statuts de la nouvelle société ont été acceptés et ainsi les deux sociétés se retrouvent sous la dénomination de **Société de Tir du Châtaignier**.

Les activités proposées par la nouvelle société se sont étoffées par la mise en place d'une section de tir au pistolet 25/50 m pratiqué à Vernand, ainsi que d'un cours de Jeunes Tireurs 300 m qui permet aux jeunes dès l'année de leurs 17 ans de s'inscrire pour participer à une formation de qualité sur la pratique du tir au fusil d'assaut 90.

Nous rappelons que les étrangers avec permis C peuvent obtenir une autorisation de tir auprès de la société et participer aux tirs internes. Les intéressés

peuvent se renseigner auprès du comité.

Pour ce nouveau départ, un comité a été élu. Il est formé de personnes de dialogue et ayant une forte expérience dans le tir, pour garantir aux membres et aux futurs membres un appui de qualité dans la pratique du tir sur la place du Châtaignier.

Le nouveau comité 2002

- **Président**
Michel Chardonens
- **Vice-président**
Claude-Alain Pellaux
- **Secrétaire**
Stéphanie Utzinger
- **Caissière**
Sandrine Ayer
- **Chef des tirs 300 m**
Serge Casarotto
- **Chef jeunes tireurs**
Michel Chatagny

Pour améliorer la communication avec les membres et les futurs membres, la société de tir du Châtaignier met à disposition un site sur <http://stcm.free.fr/> qui permet d'entrer en contact avec le comité pour des questions et les inscriptions. Le site donne également des informations sur le tir et les armes utilisées.

Dates des tirs obligatoires 2002 au stand du Châtaignier

- Samedi 8 juin de 09h30 à 11h30
- Jeudi 29 août de 17h30 à 19h00

Les tireurs seront munis du livret de service et de tir ainsi que du code barre.

Les tireurs sont acceptés au plus tard 30 minutes avant la fin des séances de tir.

Date du tir en campagne à Poliez-Pittet

- Samedi 25 mai de 08h30 à 11h30 et de 14h00 à 17h00

Tir à prix

- Samedi 1^{er} juin de 09h30 à 11h30
- Jeudi 13 juin de 17h30 à 19h00
- Samedi 29 juin de 09h30 à 11h30
- Samedi 7 sept. de 09h30 à 11h30
- Jeudi 12 sept. de 17h30 à 19h00

Pour les autres disciplines de tir, consultez le site ou demandez un programme détaillé de ses activités à :

- Société de Tir du Châtaignier, case postale, 1052 Le Mont-sur-Lausanne

*Michel Chardonens
Président*



FSG Le Mont

Le week-end à ski de la FSG s'est déroulé les 23 et 24 mars aux Diablerets sous un soleil magnifique, les participants ont pu apprécier l'accueil chaleureux qui leur a été fait à l'hôtel

des Sources où un excellent souper les attendait. Ambiance très sympa pour cette sortie qui sort de notre contexte, mais qui permet de tisser des liens en dehors des leçons de gym.

Un grand merci à Edgard Raeber pour l'organisation de ce week-end, rendez-vous est pris pour l'année prochaine avec encore plus de participants.

La FSG recherche

Monitrices ou moniteurs pour ses groupes de Parents-Enfants

Les jeudis de 17h00 à 18h00

Une monitrice pour le groupe enfantines

Les mardis de 17h00 à 18h00

Un moniteur ou une monitrice pour les petits jeunes gymnastes

Les mardis de 18h00 à 19h30

Un moniteur pour les grands jeunes gymnastes

Les mardis de 18h00 à 20h00

Les personnes intéressées sont priées de prendre contact avec le Président technique

François Barrat
au n° de tél. 021 731 21 07
ou 079 290 22 16



Echo des Bois

C'est dans l'amitié et le plaisir de retrouver son public que le chœur de l'Echo des Bois a donné sa soirée annuelle, bien différente des spectacles habituels.

Le thème en était « L'EAU » sous toutes ses formes et les chœurs composés et choisis tout exprès pour la circonstance. Si, pour la plupart de ces chants la société était dans sa formation mixte

habituelle, notre jeune chanteuse et pianiste Christine nous a charmés de sa voix, toute de fraîcheur et de naturel, appréciée de nous tous.

Et pour faire diversion, notre petit chœur d'hommes s'est montré en voix et plein d'entrain. Ce fut une détente aussi pour le public qui regardait les diapositives et suivait le texte dit par M. J. KROPF avec silence et respect. Ce n'était pas évident, au vu d'un programme inhabituel, et si nos remerciements vont à M. Kropf, ils vont aussi à nos sympathiques spectateurs.

Chacun a ressenti du bonheur à présenter cette soirée qui est la récompense d'un travail conséquent de la société, mais surtout de son directeur Louis-Nicolas MOREL qui en a eu l'idée et qui, avec l'aide du Comité, en a conçu le programme. Chanteuses et chanteurs vous disent leur reconnaissance.

Depuis la soirée, le travail s'est intensifié, tant pour le chant que pour l'organisation du Giron des chorales du Jorat du Mont. C'est avec joie et entrain que nous avons préparé cette rencontre pleine d'amitié et de chansons, où les voix s'élèvent en chœur et de tout cœur.

M. Vaucher

Prochains journaux

Parutions

Fin juillet 2002
Fin septembre 2002
Fin novembre 2002

Articles

5 juillet
5 septembre
5 novembre

Merci de respecter le délai.

Rédaction

Greffe municipale

Route de Lausanne 16
1052 Le Mont-sur-Lausanne
Tél. 021 651 91 91
Fax 021 651 91 92
Mail greffe@lemontsurlausanne.ch



L'Echo des Bois lors de sa soirée annuelle

1942



Le Football-Club Le Mont fête ses 60 ans

LES 21 ET 22 JUIN 2002 AU CHATAIGNIER

Vendredi 21 juin 2002

- 18 h 00 Tournoi de football à 6 populaire ouvert à tous
- 18 h 30 Match des « vieilles gloires » du FC Le Mont

Pendant la soirée:

Assiettes de **Jambon, frites, salade**

Adulte Fr. 15.–, enfant jusqu'à 16 ans Fr. 10.–

Musique avec DJ Alex

Samedi 22 juin 2002

- 08 h 30 Tournoi de clôture des Juniors F (9-10 ans)
12 équipes de la région lausannoise

Matches Juniors A-B-C-D-E contre Echallens

- 17 h 30 Match de la 1^{re} équipe du Mont contre Echallens

Restauration: **hot-dogs, saucisses, frites**

- 20 h 00 Sur inscription:
Buffet campagnard, salade, plat. de fromages
Adulte Fr. 20.–
Enfant Fr. 1.–/par année, jusqu'à 16 ans

Musique avec DJ Alex



Bulletin d'inscription pour le 60^e anniversaire du FC Le Mont Vendredi 21 et samedi 22 juin 2002

Vendredi 21 juin, football à 6 ouvert à tous

Nom de l'équipe:

Responsable:

Je m'inscris individuellement:

Samedi 22 juin, participation au buffet campagnard

Nom et prénom:

Nombre d'adulte(s):

Nombre d'enfant(s) + âge:

Veillez retourner votre inscription dans les meilleurs délais, mais **au plus tard le 10 juin 2002** à: FC Le Mont, cp 191, 1052 Le Mont, fax 021 652 73 80, mail: brochat@worldcom.ch